

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-IF-TH-10-10-40-11/03/2014

Date de publication : 11/03/2014

IF - TH - Champ d'application - Locaux imposables - Logements vacants depuis plus de cinq ans

Positionnement du document dans le plan :

1

Les commentaires exprimés dans ce document sont retirés à compter de la date de publication de la présente version. Pour les dispositions spécifiques relatives aux règles d'assujettissement des logements vacants à la taxe habitation, se reporter au [BOI-IF-TH-60](#).

Pour prendre connaissance des commentaires antérieurs au présent document, vous pouvez consulter la version précédente dans l'onglet "Versions".

Attention : les liens cités par ce document vers les autres documents de la base ne sont pas versionnés, c'est à dire qu'ils renvoient vers la dernière version publiée du document ciblé. L'onglet "Versions" vous permet de consulter la doctrine en vigueur à une date donnée